

Attentat de Romans-sur-Isère I Une déléguée territoriale de la Fenvac à la rencontre des victimes

lundi 13 juillet 2020, par [Thémis](#)

Le 11 juillet dernier, Nathalie Police, déléguée territoriale de la Fenvac, est allée à la rencontre d'un groupe de victimes de l'attentat de Romans, afin de transmettre son vécu personnel en tant que victime de catastrophe.

La réunion, retracée ci-après dans un article du Dauphiné, fait suite à la mobilisation de la Fédération depuis l'attentat du 4 avril. Présente au sein de l'espace d'accompagnement et d'information accueillant les victimes lors de son ouverture le 14 avril, constituée partie civile dans la procédure judiciaire en cours, la Fenvac, avec le soutien de sa déléguée territoriale dans la Drôme, continue d'assurer le suivi local des victimes de l'attentat à travers de telles actions.



Nathalie Pollen, déléguée de la Nervea, a partagé son expérience avec les victimes de l'attentat de Rouen-sur-Isère. Photo: Le 36, 27 novembre 2015

[illegible][illegible]

divertis, les endeuillés, les Mourus, leurs proches, mais aussi les impuissants, c'est-à-dire les vivants.

La déflagration de la Plume se rencontre à ce stade pour en avoir plus de poids dans les séquences, mais aussi à bien prendre le temps de choisir leurs associés, même si le plus souvent des associations s'établissent d'elles-mêmes.

Il avait déjà fait le nécessaire. Ce n'était pas, toutes les années, plus profès à constituer une association. D'ailleurs, beaucoup de victimes n'étaient pas présentes. « C'est déjà difficile de gérer nos propres difficultés, on a envie de composer avec tout ça ». Pourtant, le processus est en train d'être terminé.

Parline LIGNIER

[illegible]

REPÈRES

■ **Rappel des faits**
Né le 21 août 1937, un village souennais de 35 ans logé en convalescence de Roumanie agresse un couple septuagénaire, au hasard, dans un tabac, une boutique et dans la rue. Rôles : deux morts et cinq blessés. Le 9 avril, Abdolai Mamou-Ouonou est mis en examen pour assassinats et tentatives d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste, et placé en détention provisoire à la prison de la Santé, à Paris.

■ **Qu'est-ce que la Frenesi ?**
La Frenesi (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) est une organisation créée « par des victimes pour des victimes » en 1994. D'abord concentrée sur les catastrophes domestiques, at-

■ **De Bernard T**
Bernard Tillyard, écrivain, journaliste, auteur, militant sur les droits est une association d'hommes créée en 1960 à l'initiative de magistrats. Elle est composée de médecins (néurologues), juristes et psychologues et de bénévoles formés auprès de la Fédération Française des Victimes.

Des victimes de l'attentat réunies

Par Floriane Lionnet. publié dans Le Dauphiné Libéré, le 13 juillet 2020.

Elles habitent dans un périmètre restreint mais peu étaient entrées en contact. Parce qu'elles ne savaient pas comment, n'osaient pas, ou ne se sentaient pas prêtes. Samedi, cinq victimes de l'attentat du 4 avril se sont rencontrées par le biais d'associations.

Parler. Ecouter. Se sentir compris... enfin. Samedi 11 juillet, une poignée de victimes de l'attentat commis le 4 avril à Romans-sur-Isère ont, pour la première fois, eu l'occasion de se rencontrer. Une occasion qui leur a été donnée par l'association d'aide aux victimes Remaid, qui avait pris en charge dès le 8 avril l'espace d'information et d'accompagnement et qui leur a fait rencontrer trois mois plus tard la déléguée territoriale de la FENVAC (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs).

Nathalie Police, une Valentinoise endeuillée lors du crash Air Algérie en 2014, leur a fait part de son

expérience pour les aider à se préparer aux suites judiciaires en particulier. « C'est une procédure longue et complexe, mais je crois qu'on peut faire confiance à la justice française » leur a-t-elle indiqué, les préparant à d'éventuelles déconvenues. « Vous êtes dans l'émotionnel, la justice est, elle, dans le rationnel ».

Car pour certaines victimes, comme cette femme témoin d'un des deux homicides, le verdict devrait être sans appel : « Il a tué des gens, il a dit Allah Akbar, il a avoué, c'est un terroriste, point final. Ça ne devrait pas prendre des mois et des mois de procès et nous obliger à en reparler, on veut oublier ».

D'autres sont plus résignées, comme le compagnon d'une femme blessée lors de l'attaque : « On sait qu'on ne peut pas faire grand-chose. Même s'ils venaient à dire qu'il était fou, qu'est-ce qu'on pourrait y faire ? ».

« Vous êtes tous victimes de façon différente ».

Tous n'ont pas été blessés dans leur chair, mais leur statut de victime n'en est pas moindre. Il y a bien sûr les proches des deux hommes tués, Thierry Nivon et Julien Vinson, qui cherchent encore des réponses. Mais aussi cette femme, témoin du meurtre de l'un d'eux, qui « voit tous les jours son visage » et n'ose pas sortir de peur d'avoir à parler de ce qu'elle a vécu... « J'aurais pu être tuée moi aussi », reconnaît-elle. L'occasion pour Nathalie Police d'évoquer le « préjudice d'angoisse de mort imminente ».

« Vous êtes tous victimes de façon différente, notait-elle. Chacune a son statut : il y a les décédés, les endeuillés, les blessés, leurs proches, mais aussi les impliqués, c'est-à-dire les témoins ».

La déléguée de la Fenvac les encourageait à se réunir pour avoir plus de poids dans les négociations, mais aussi à bien prendre le temps de choisir leurs avocats, même si la plupart des personnes présentes avait déjà fait le nécessaire. Ce samedi, toutes ne semblaient pas prêtes à constituer une association. D'ailleurs, beaucoup de victimes n'étaient pas présentes. « C'est déjà difficile de gérer nos propres difficultés, on a envie de couper avec tout ça ». Pourtant, le processus est loin d'être terminé.

REPERES :

Rappels des faits

Samedi 4 avril vers 10h45, un réfugié soudanais de 33 ans logé en centre-ville de Romans agresse au couteau sept personnes, au hasard, dans un tabac, une boucherie et dans la rue. Bilan : deux morts et cinq blessés. Le 8 avril, Abdallah Ahmed-Osman est mis en examen pour assassinats et tentatives d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste, et placé en détention provisoire à la prison de la Santé, à Paris.

Qu'est-ce que la Fenvac ?

La Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs) est une organisation créée « par des victimes pour des victimes » en 1994. D'abord concentrée sur les catastrophes (ferroviaires, aériennes, etc.), elle s'étend aux attentats terroristes en 2011. Elle fédère aujourd'hui 70 associations de victimes. Elle résume ainsi ses missions : entraide, solidarité, vérité, justice, prévention et mémoire.

Et Remaid ?

Remaid (Réconfort, écoute, médiation, aide, information sur les droits) est une association drômoise créée en 1990 à l'initiative de magistrats. Elle est composée de salariés (administratifs, juristes et psychologues) et de bénévoles formés auprès de la fédération France Victimes.